



Elections professionnelles du 13 au 20 octobre 2011

Je ne me laisse pas faire !

JE VOTE !



AIDE AU VOTE OBTENIR SON MOT DE PASSE

Interrompu durant plusieurs jours, le portail élections du ministère permet à nouveau d'obtenir son mot de passe ou de porter une réclamation en cas de non réception de son identifiant. Pour récupérer votre mot de passe, vous aurez besoin de trois éléments d'identification !

- n° d'identifiant (figurant sur la notice de vote)
- NUMEN (figurant sur la notice de vote)
- département de naissance figurant sur la carte VITALE

Après l'identification, vous pouvez indiquer l'adresse à laquelle vous souhaitez recevoir le mot de passe. Un fois le mail reçu, imprimez-le et conservez-le avec votre identifiant. L'identifiant et le mot de passe vous seront indispensables pour voter à partir du 13 octobre.

Pour tout problème, contactez votre section départementale.

Pour en savoir plus :

www.snuipp.fr

site officiel :

www.education.gouv.fr/electionspro2011



CAPD - CAPN,

je clique

SNUipp-FSU

CTA - CTM,

je clique FSU

CCP,

je clique FSU

(snes-snuipp-snep-snuep)



CAPD-CAPN



CTA-CTM



CCP